



Bulletin mensuel d'information de
l'activité des syndicats de l'Union
départementale
Force Ouvrière d'Eure et Loir

Chers camarades,

Les syndicats Force Ouvrière du département ne chôment pas. De tous les secteurs d'activité nous parviennent des informations préoccupantes, plans de licenciements, conditions de travail, coupes budgétaires... les salariés paient le prix fort, nombreux d'entre nous peinent à remplir les frigos ou les réservoirs de voiture.

A l'heure où le gouvernement annonce encore de hausse des tarifs des énergies gaz et électricité et du panier repas, les N.A.O (Négociations Annuelles Obligatoires) sont difficiles et les employeurs ne lâchent que peu d'augmentations. Mais les camarades, partout où c'est possible, se battent, réunissent les salariés, débrayent pour maintenir le rapport de force et faire valoir leurs revendications.

Même chose dans les services publics où les camarades se réunissent, formulent les revendications et s'adressent à leur administration pour sauver ici des lits d'hôpitaux, là assurer la sécurité des agents et ailleurs sauver une classe !

C'est pourquoi, le bureau départemental de l'UD a décidé de faire paraître le 2^e lundi de chaque mois ce bulletin d'info que vous recevrez par mail.

Il est constitué des informations que VOUS et VOTRE SYNDICAT transmettez à l'UD pour les faire connaître aux syndicats de l'UD (*sous toutes les formes : tracts, articles de presse, résultats NAO, élections, photos et/ou compte rendus de mobilisations - débrayages, grèves, rassemblements...*)

Ce premier bulletin compile des infos sur plusieurs mois, le prochain paraîtra le 10 mars.

Nous vous invitons à l'alimenter avec toutes les infos que vous jugez utiles sur l'activité de votre syndicat et de les faire parvenir par mail udfo28@gmail.com et/ou, mieux encore en venant à l'UD !

Amitiés syndicalistes,

Olivier Aubry
Pour l'UDFO 28.
Secrétaire Général.

Activité de l'AFOC 28.

ASSOCIATION ■ L'Afoc 28 dénonce l'augmentation des loyers de l'habitat social

« 10 % de hausse en trois ans »

L'Association Force ouvrière consommateurs et locataires d'Eure-et-Loir (Afoc 28) s'oppose à l'augmentation des loyers annoncée par les bailleurs sociaux pour 2025.

Laurence Franceschina
laurence.franceschina@centrefrance.com

Un loyer mensuel de 528 € en 2025 au lieu de 400 € cette année ; de 660 € au lieu de 500 € ; de 792 € au lieu de 600 €... Les bailleurs sociaux d'Eure-et-Loir ont voté une hausse des loyers de 3,26 % dans le cadre du budget 2025 qui a été présenté à leur conseil d'administration. Inacceptable pour l'Association Force ouvrière consommateurs et locataires d'Eure-et-Loir (Afoc 28).

Ses représentants de locataires, qui siègent au conseil d'administration de quatre bailleurs sociaux du département, ont tous voté contre. « Les loyers avaient déjà augmenté de 3,50 % en 2023 et d'autant en 2024 », rappelle Jean-Paul Brunet, président de l'Afoc 28. « Avec les 3,26 % de 2025, la hausse totale dépasse 10 % en trois ans ! » L'association souligne que les 3,26 % d'augmentation programmée en



ASSEMBLÉE. Jean-Paul Brunet, Olivier Aubry et les représentants des locataires de l'Afoc 28 (de droite à gauche) ont évoqué les problèmes du logement social, mercredi soir.

2025 sont très supérieures au taux prévisionnel d'inflation. « Cela mettra en difficulté financière de nombreux locataires. »

« Combat »

Les bailleurs sociaux justifient ces hausses par la nécessité d'effectuer des travaux de rénovation, notamment d'amélioration énergétique, et de construire de nouveaux logements. Une nécessité que

partage l'Afoc 28 tout en dénonçant les moyens d'y arriver : « Les locataires se plaignent du manque d'humanité des bailleurs et de l'augmentation également des charges locatives. Aujourd'hui, les loyers ne sont plus supportables et ne correspondent plus à ce que doivent être des loyers de logements sociaux. »

L'Afoc 28 espère augmenter le nombre de ses repré-

sentants de locataires dans le cadre des futures élections en 2026. Elle est soutenue dans son action par l'union départementale de Force ouvrière.

« Le logement est devenu la première dépense des ménages devant l'alimentation », souligne Olivier Aubry, secrétaire général de l'union départementale FO 28. « C'est un combat de premier ordre pour nous. » ■

SOCIAL

La préfecture active le plan hivernal

L'État, en Eure-et-Loir, active le plan hivernal.

L'hébergement d'urgence, qui compte 144 places en Eure-et-Loir, contre 157 l'an dernier, permet d'apporter « une réponse graduée et adaptée aux besoins des populations sans abri avec une attention particulière aux familles avec enfants », a précisé la préfecture d'Eure-et-Loir dans un communiqué, hier.

Le dispositif de veille sociale, piloté par l'État avec les associations et des collectivités territoriales, se décline par : un fonctionnement six jours sur sept du 115, de 9 heures à 20 heures ; la mise en place de maraudes portées par la Croix-Rouge française, le Foyer d'accueil chartrain, les Restos du cœur, le Centre d'information et de consultation en alcoologie et toxicomanie (CICAT), le GIP Relais logement et l'équipe mobile psychopécarié ; l'ouverture d'accueils de jour comme le Point Refuge, le Foyer d'accueil chartrain, l'Oasis, le Secours catholique, Un Toit pour toi, les Apprentis d'Auteuil et la Maison des femmes de la Ville de Dreux.

Outre le dispositif de veille saisonnière, trois niveaux de mobilisation sup-

plémentaire peuvent être activés, selon la température ressentie et les demandes d'hébergement : l'extension horaire des accueils de jour ; le renforcement des maraudes ; l'augmentation des capacités d'hébergement, voire le recours à des gymnases et des structures collectives avec l'appui des collectivités territoriales.

Le plan grand froid vise à mettre à l'abri un maximum de personnes en détresse et il est l'occasion d'enclencher un accompagnement vers l'inclusion sociale des personnes précarisées.

La préfecture déploie, à ce titre, le plan « Logement d'abord 2 » qui permet de multiplier les solutions et de concrétiser l'accès au logement des ménages les plus vulnérables, ainsi que pour les sortants de structures d'hébergement.

Hervé Jonathan, préfet, se rendra au nouveau Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) - 115, ce matin, à 11 h 30. ■

Pratique. Signaler toute personne en précarité à la rue, en appelant le 115. Si le besoin s'en fait ressentir, il convient de rester auprès de la personne jusqu'à sa prise en charge.

EN BREF

LOGEMENT SOCIAL ■ Précisions

Dans notre article consacré à l'Association Force ouvrière consommateurs et locataires d'Eure-et-Loir (Afoc 28), paru vendredi, la hausse des loyers entre 2023 et 2025 n'est pas de 10 % mais de 11 %, les bases augmentant chaque année. Selon les calculs de l'association, sur la base d'un loyer de 400 €, la facture a augmenté de 528 € entre 2023 et 2025 ; pour un loyer de 500 €, la hausse atteint 660 € ; 792 € pour un loyer de 600 €. ■

Ci-dessus l'article du 15 novembre suite à l'invitation de la presse par l'AFOC.

Ci-contre : rectificatif envoyé à l'Echo par Jean-Paul.

Le SNUDI-FO 28 aux côtés des enseignants, des parents et des élus de Brezolles.

ÉDUCATION ■ Les parents, les enseignants de l'école de Brezolles, soutenus par les syndicats, se mobilisent Ils veulent la réouverture de la classe ULIS et un psychologue

L'équipe enseignante de l'école de Brezolles, des représentants du syndicat SNUDI FO, des parents d'élèves et Stéphane Lantz, adjoint au maire de Brezolles, réclament la réouverture de la classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), fermée il y a 4 ans.

« Les enfants orientés vers le dispositif sont désormais contraints de se rendre à Saint-Lu-

bin-des-Joncherets ou à Saint-Rémy-sur-Avre », expliquent les parents.

Les enfants qui pourraient être concernés ont du mal à être suivis : il n'y a pas assez de psychologues scolaires pour les aider. Il y a toujours la possibilité pour les parents d'effectuer un bilan psychologique en passant par les Centres médico-psychopédagogiques (CMPP),

« Mais, les délais sont plus que dissuasifs. Enfin, consulter en libéral est coûteux ».

Les participants à la réunion sont bien décidés à réclamer la réouverture de la classe ULIS et le recrutement d'un psychologue scolaire. Ils vont adresser un message aux mairies, aux écoles concernées, et aux parents d'élèves.

Ils ont demandé une d'audience à Évelyne Mège, directrice

des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Une nouvelle réunion est prévue pour faire le point, mardi 17 décembre.

Pas assez de demandes

Jointes hier, les services de l'Éducation Nationale indiquent de ne pas encore « avoir reçu de demande d'audience. Par ailleurs, selon nos notifiations, il n'y a pas assez de demandes d'intégration

en ULIS à Brezolles pour ouvrir une classe. Nous rappelons que le psychologue scolaire n'est pas le seul à décider de cette orientation ».

➤ **Grève.** Les écoles de Brezolles et de Boissy-lès-Perche sont fermées aujourd'hui. Les enseignants sont en grève contre les suppressions de poste, dans l'Éducation Nationale, la mise en place des 3 jours de cœrence et pour obtenir la prise en charge des élèves à besoins spécifiques.

Des enseignants en grève le 5 décembre sur leurs revendications :

- Réouverture de l'ULIS de Brezolles
- Nomination d'un psychologue scolaire pour obtenir l'aide nécessaires aux élèves à besoins éducatifs particuliers (Environ 25% des effectifs de l'école primaire de Brezolles)

Suite à une réunion organisée par l'administration le 6 janvier, afin d'entendre les besoins des équipes éducatives des écoles de Brezolles, de Blévy-Maillebois et de Rueil-la-Gadelière, l'administration indique que : « la réponse à la demande d'ouverture de l'ULIS à Brezolles n'est pas un non ferme et définitif. »

8 janvier : Mme la Directrice Académique recevra finalement une délégation des parents le vendredi 17 janvier à 15h30.

📍 BREZOLLES

ÉCOLE. Toujours en attente d'une classe Ulis, le fossé se creuse avec l'académie

Une réunion s'est tenue dernièrement dans les locaux de l'école des Remparts entre le corps enseignant et les parents d'élèves en présence des représentants de plusieurs écoles de campagne et de Stéphane Lantz, adjoint au conseil municipal, et de Nicole Mas, déléguée syndicale SNUDI-FO enseignante assistée d'Aurore Lamoureux secrétaire-adjointe du SNUDI.

Brezolles une zone blanche scolaire
L'ensemble des personnes présentes se sont élevées contre la situation scolaire : pas de psychologue depuis 4 ans ni de

classe ULIS (unité locale pour l'inclusion scolaire). La carte présentée par la directrice a montré le néant dans cette partie nord du département où il n'y a plus d'égalité des chances et où les enseignements ne peuvent plus répondre aux besoins des enfants.

Si les enfants de la région de Brezolles ont été transférés dans d'autres écoles de l'arrondissement, qu'ils doivent parfois faire jusqu'à 40 kilomètres par jour en taxi et que la classe ULIS locale est fermée, c'est tout simplement à cause d'un règlement qui devient idiot.

Pour qu'un élève puisse profiter d'un enseignement en ULIS, il doit rencontrer un psychologue qui fera un compte-rendu qui sera ensuite examiné par l'académie qui décidera du sort de l'enfant. Pas de psychologue à disposition veut dire pas de dossier et encore moins d'enfants pour la classe ULIS de Brezolles qui existe avec tout l'équipement nécessaire. Par exemple, il faut compter environ cinq ans pour qu'un enfant obtienne la rencontre avec un psychologue. Enfin, si des parents trouvent ce spécialiste dans le privé à Paris, la consultation peut coûter 500 euros.

Des gens à bout
La situation est grave et le monde rural se sent encore abandonné, les DAMES (dispositif d'accompagnement medico-éducatif) ex IME restent insuffisants ou inexistantes. Les personnes présentes à cette réunion ont décidé de demander une audience à Evelyne Mège, directrice des services départementaux de l'Éducation Nationale.

Un collectif serait en cours d'élaboration pour lutter contre le bricolage de l'Éducation Nationale très défavorable pour des enfants fragiles. Evelyne Mège et ses services restent pour l'instant muets. Un point sera fait autour du 17 décembre.

NAO 2024 - 4 jours de grèves chez Sealed'Air

SOCIAL ■ Une partie des salariés du site sparnonien de l'industriel américain débraye, soutenue par trois syndicats

Les Sealed Air veulent 130 € d'augmentation

Le site Sealed Air, à Épernon, fait face à un mouvement social. Une partie des salariés veut le partage des résultats au travers d'une augmentation des salaires pour tous.

Ahmed Taghza et Jade Sauvée

Depuis mardi, 13 heures, une partie du personnel du site Sealed Air, à Épernon, est en grève à l'heure des négociations annuelles obligatoires (NAO). « Environ 150 personnes au total, qui se relaient à chaque changement d'équipe, ont suivi l'appel à la mobilisation. Ça peut paraître peu par rapport au nombre de salariés (760), mais la totalité de la production est à l'arrêt », relatent Hamani Zihoune et Éric Legendre, délégués syndicaux Force ouvrière. Au centre des revendications, la demande, pour tous les salariés d'une augmentation de 130 € bruts mensuels, « en raison de la croissance d'activité de 15 % cette année de l'entreprise et de la pénibilité de l'emploi. L'enveloppe des NAO doit être répartie justement et équitablement ».

« La totalité de la production est à l'arrêt »

Sealed Air est l'un des principaux sites industriels



PRODUCTION. Le site sparnonien de Sealed Air a connu un développement exceptionnel, ces dernières années. PH. D'ARCHIVES AHMED TAGHZA

d'Eure-et-Loir. Il est spécialisé dans l'extrusion du plastique au cœur de la communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile-de-France. Le site de production américain de films d'emballage alimentaire et de protection est le deuxième site industriel d'Eure-et-Loir, derrière le laboratoire danois Novo Nordisk, à Chartres. Mondialement, Sealed Air est leader sur son marché et réalise des pro-

duits issus de sa stratégie d'innovation. Ces dernières années, le groupe a réalisé des investissements massifs de modernisation pour augmenter sa capacité de production.

« Sur les trois dernières années, notre groupe a injecté 100 millions d'euros dans la modernisation et l'automatisation des machines et des équipements du site eurélien. Un effort exceptionnel jamais vu depuis les années

soixante-dix ou quatre-vingt sur notre site, créé ici en 1956 et qui a connu plusieurs phases de croissance. Des investissements importants ont eu lieu en 2008-2009, mais ce que nous faisons actuellement est exceptionnel », nous détaillait, en mars 2023, Céline Brevaut-Martineau, directrice du site local.

Ce mardi et pour la première fois, trois des quatre

syndicats de l'intersyndicale « s'accordent sur les revendications ». Force ouvrière, la CGT et l'Unsa se mobilisent et pourraient reconduire la grève, « tant qu'aucun accord n'est trouvé avec la direction », précisent les deux délégués syndicaux. « Les pourparlers sont ouverts, mais rien n'est encore arrêté. »

La direction n'avait, hier soir, pas donné suite à nos sollicitations. ■

EN 2023

5,5

milliards de dollars de chiffre d'affaires réalisés par le groupe Sealed Air dans le monde, au travers de 98 sites de production et 114 pays couverts par l'industriel américain.

760

salariés travaillent sur le site Sealed Air, à Épernon, dont 500 dans les ateliers de production. Le site s'étend sur 20 hectares dont 59.000 m² de bâtiments.

25.000

tonnes de plastique extrudé par an sur le site sparnonien avec une production de 300 à 400 palettes de produits par jour sur une quarantaine de lignes d'extrusion. Sealed Air Épernon est certifiée ISO 9001 et BRC.

60 %

du chiffre d'affaires réalisés localement est destiné à l'exportation.

302

millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés en 2023 par le site eurélien de Sealed Air, contre 239 millions d'euros en 2020. Le résultat net a atteint 6,47 millions d'euros.

Résultats des NAO signés par FO

ainsi que tous les autres syndicats présents dans l'entreprise :

- Augmentation générale : 90 euros brut pour les non-cadres.
- Pour les cadres : 1,8 % d'augmentation générale ou un talon de 60 euros brut.
- Augmentation individuelle : 1,6 %, effective à partir d'avril 2025.

Les camarades écrivent : « *Nous n'avons pas atteint les 130 euros bruts demandés, notre principale revendication. Cependant, nous sommes fiers d'avoir mobilisé les camarades pendant 4 jours de grève. Cette mobilisation a clairement démontré que la direction nous craint et nous respecte. Cela laisse présager de meilleures perspectives pour les futures négociations dans l'entreprise.* »

DEBRAYAGE DES SALARIES DE B-BRAUN

Nogent le Rotrou.

Les salariés de B Braun ont débrayé, hier, en se rassemblant devant l'usine de Nogent-le-Rotrou. Ils entendaient défendre les conditions qui prévalaient jusqu'alors pour leur mutuelle de santé.

Dans un contexte de négociations annuelles obligatoires (NAO), Force ouvrière a appelé, hier, les salariés du groupe B Braun, spécialisé dans la fabrication de matériel médical, à se mobiliser.

Remboursements

Le mouvement a été suivi à Nogent-le-Rotrou où B Braun emploie 650 salariés. Représentante syndicale

FO au sein du groupe, Virginie Étendard a expliqué : « On nous a expliqué à l'automne que le groupe allait absorber 500.000 € supplémentaires, cette année, liés à l'augmentation des cotisations de la mutuelle de santé. On présageait que ce soit à garanties constantes mais on s'est rendu compte, début janvier, que la prise en charge de notre mutuelle avait dégringolé, notamment pour ce qui est des remboursements de soins dentaires [...] On attend des réponses de la direction nationale car, aujourd'hui, on ne sait plus qui croire. »

Stéphane Marchand

Article de l'Echo du 17 janvier 2025.



Mobilisés pour sauver une classe



RASSEMBLEMENT. Des parents, des élus locaux et des enfants ont manifesté jeudi dernier.

De nombreux parents, avec le soutien d'élus locaux, se sont mobilisés, vendredi, afin de s'opposer au projet de fermeture d'une classe de l'école Arc-en-ciel, à la rentrée prochaine.

« En 2022, nous nous étions opposés à un projet de fermeture avec des effectifs inférieurs à cette année, c'est incompréhensible. Cette possible fermeture entraînera un effectif de 27 enfants dans la classe CM1-CM2 ou 33 dans une classe à trois niveaux regroupant des CE1, CE2 et CM1. Ce qui dégradera les conditions d'enseignement et le départ d'une ou un professeur des écoles », redoute Arnaud Robveille, représentant des parents d'élèves de l'établissement qui compte 123 élèves.

Nouveaux arrivants

Des enfants arboraient des pancartes comme « Je ne suis pas un chiffre » ou « Touchez pas à notre école ».

Parents d'Agathe qui va rentrer en maternelle, et d'Olivia en CE1, Yohan et Pauline étaient inquiets : « Nous venons d'emménager dans la commune pour sa proximité avec

Chartres et sa belle école. Fermer une classe, c'est rendre moins attractive la commune. On ne pense pas aux enfants en difficulté qui vont subir une classe triple niveau et à la qualité de travail pour la ou le professeur des écoles dans une classe à 27 ou 33. On ne pense pas à l'avenir de nos enfants. »

Les maires des deux communes du regroupement scolaire (Dangers et Mittainvilliers-Vérigny) ne comprennent pas cette décision. « Nous avons investi 1,9 million d'euros, il y a plusieurs années, et des prêts sont encore en cours, pour avoir une belle école et aujourd'hui, pour quelques enfants en moins, on veut nous fermer une classe. C'est un choix politique regrettable de faire des économies sur l'enseignement des enfants mais c'est aussi jeter de l'argent public par la fenêtre », déplorent-ils.

Les élus prévoient l'arrivée de nouvelles familles, dans les deux communes, ces prochains mois, avec des enfants nés en 2024 ou qui naîtront cette année. « Donc de futurs élèves aux rentrées scolaires 2026 et 2027. » ■

Ecole de Dangers : Non à la Fermeture ! Pour la seconde fois menacée de fermeture, pour la seconde fois sauvée !

Le Snudi-FO 28, syndicat des enseignants et AESH du 1^{er} degré se porte aux côtés des enseignants, des parents et des élus municipaux de l'école de Dangers pour la seconde fois.

L'assemblée discute de la situation et cherche les moyens de faire aboutir la revendication :

NON A LA FEMETURE D'UNE CLASSE !

La presse est convoquée au blocage de l'école par les parents (Article ci-contre) qui aura lieu le vendredi 17 janvier !

L'article paraissait le lundi 20 janvier.

L'après-midi même l'inspection appelait pour annoncer l'annulation de la fermeture !

Activités des syndicats de l'Union Départementale FO

HYDRO Extrusion : Aucun licenciement ! FO à l'origine de l'unité.

INDUSTRIE ■ Des salariés et des représentants syndicaux se sont rassemblés, hier, devant l'un de deux sites de Lucé

Trente-quatre emplois menacés chez Hydro

Des salariés de l'entreprise industrielle Hydro, à Lucé, sont sous le choc, après l'annonce du projet de fermeture de l'une des deux usines du spécialiste de l'aluminium, implantées dans cette ville de l'agglomération de Chartres. Trente-quatre emplois sont menacés, selon les syndicats FO et CGT.

Hélène Bonnet

helene.bonnet@centrefrance.com

Un vent d'inquiétude souffle au-dessus du site industriel Hydro, spécialiste de l'aluminium, à Lucé, dans l'agglomération de Chartres. Une douzaine de personnes, des salariés et des représentants syndicaux, se sont rassemblés, hier matin, devant les locaux historiques de l'entreprise du géant norvégien Norsk Hydro, implantés depuis 1959, rue de la Beauce, à Lucé.

Cette action, organisée par la branche métallurgie des syndicats FO et CGT d'Eure-et-Loir et des représentants syndicaux de l'entreprise, fait suite à l'annonce par la direction d'Hydro d'un projet de fermeture de l'une de ses deux unités lucéennes.

Contactée, la directrice du site industriel a expliqué qu'elle ne souhaitait « faire aucun commentaire ».

Ouvert depuis 1989 dans



RASSEMBLEMENT. Des salariés et des représentants syndicaux d'Hydro se sont rassemblés, hier, à l'appel de la CGT et de FO, pour exprimer leur inquiétude après l'annonce par la direction d'un projet de fermeture de l'une de ses deux usines implantées à Lucé.

la rue du Maréchal-Leclerc, le site Lucé 2 d'Hydro risque de disparaître. Cette installation est spécialisée dans l'anodisation, un traitement de surface spécifique à l'aluminium. Trente-quatre emplois, soit la totalité sur le site Lucé 2, sont menacés, selon les syndicats FO et CGT.

« J'ai appris à mon retour de congés de Noël qu'il y aurait un PSE (Ndlr, plan de sauvegarde de l'emploi).

Avec mes collègues, on ne s'y attendait pas du tout. Ça nous est tombé dessus », souffle Franck, casquette sur la tête. Cet opérateur est employé depuis seize ans chez Hydro. « C'est incompréhensible. Les bâtiments sont vétustes, mais on devait déménager sur l'autre site. On a énormément de travail. Ce n'est pas normal de faire un plan social. »

« Je travaille ici depuis vingt-cinq ans. On a connu

les beaux jours, mais on est passé du caviar aux œufs de crevettes. Il y a eu de mauvais investissements, à un moment donné. Les salariés sont abattus », explique un autre employé.

« Faire entendre notre voix »

L'usine historique Lucé 1, qui emploie une centaine de personnes, utilise le procédé d'extrusion pour fabriquer des profilés

d'aluminium standards et sur-mesure. Elle n'est pas concernée par ce projet de fermeture. Cela n'empêche pas les responsables syndicaux de s'inquiéter pour les années à venir.

« Le plan social a été annoncé le 8 janvier. Il y a déjà eu du chômage partiel, il y a quelque temps, dans le cadre d'un accord d'activité partielle de longue durée. Aujourd'hui, la mobilisation n'est pas évidente, car les gens ont

peur », souligne Serge Prieur, délégué CGT chez Hydro.

Farid Houari, délégué FO, travaille comme pontier au sein du site Lucé 2, menacé de fermeture. « On a organisé ce rassemblement pour faire entendre notre voix. On va se battre pour préserver l'emploi », affirme-t-il.

Les responsables des syndicats FO et CGT d'Eure-et-Loir disent vouloir suivre de près ce dossier. « Il faut arriver à un dialogue social », espère Isabelle Kerihuel, représentante FO branche métallurgie en Eure-et-Loir.

« On parle ici de trente-quatre foyers qui risquent d'avoir du mal à remplir leur frigo dans les prochains mois. Le site pourrait fermer d'ici l'été », s'inquiète Olivier Aubry, secrétaire de l'union départementale FO. « L'espère que ce ne sera pas le premier d'une série de plans sociaux dans le département. » ■

INFO PLUS

En France. Le groupe Hydro est implanté dans quatre villes en France. Outre les deux sites de Lucé, l'industriel est installé à Châteauroux (Indre), Albi (Tarn) et à Puget-sur-Argens (Var).

L'Union Départementale main dans la main avec Isabelle (Syndicat FO de la Métallurgie) et Francky et Farid (les délégués FO Hydro) ont engagé le combat contre le PSE annoncé le 8 janvier en cherchant à faire l'unité avec le syndicat CGT de la métallurgie.

De la première réunion intersyndicale sort un tract affiché et distribué dans les ateliers. Non sans mal, l'UD doit se battre avec la direction d'Hydro qui menace les salariés et cherche à interdire aux délégués FO d'entrer sur site pour appeler à l'assemblée générale des salariés. La menace d'un constat d'huissier pour délit d'entrave permet à Farid et Franky d'entrer dans les ateliers.



Un accord APLD est en cours.
(Activité Partielle de Longue Durée du 1/01/2023 au 31/12/2026)

**Il devait éviter un plan de licenciement !
A quoi a-t-il servi ?**

Nos organisations syndicales informent les salariés *des sites Hydro Lucé 1 et Lucé 2* du PSE qui se met en place à grande vitesse dans le dos des salariés.
La fermeture de Lucé 2 est annoncée et plus de 30 emplois sont menacés !
Aujourd'hui c'est Lucé 2 demain Lucé 1, ...

**Unité de tous les salariés
Lucé 1 – Lucé 2
Non au plan de licenciement !**

Les syndicats CGT et FO appellent à une assemblée générale pour décider ensemble des suites à donner !

**Mardi 28 janvier à 12 h 00
Devant les grilles de Lucé 1**

La pression sur les salariés, menacés de sanctions s'ils participent à l'assemblée des personnels est forte et le temps d'organisation trop court. L'assemblée des personnels du 28 janvier se transforme en rassemblement. La presse est présente Farid et Franky peuvent exprimer les positions et les revendications claires portées par FO :

Aucun licenciement !

Les représentants FO et CGT expliquent à la presse que la direction d'hydro touchent les aides de l'Etat pour payer les salaires depuis 2023 dans le cadre d'une APLD (Activité Partielle Longue Durée) afin de garantir l'emploi. La colère des salariés est grande.

A l'issue du rassemblement les représentants FO et CGT de la boîte, les Syndicats FO et CGT de la Métallurgie et les UD FO et CGT décident d'une seconde réunion intersyndicale le 5 février, c'est-à-dire le lendemain de la réunion de négociation.

Le SNUDI-FO informe**Ecole Élémentaire St-Exupéry Dreux :**

Jeudi 30 janvier 2025 : Les personnels enseignants réunis en Assemblée des personnels avec le syndicat Snudi FO, apprennent que l'école pourrait perdre une nouvelle classe à la rentrée 2025. Cela ferait la quatrième classe fermée en 3 ans.

Saint Ex est la seule école de Dreux, hors centre-ville qui ne soit pas classée en REP+. Son IPS est de 73.2, le PLUS FAIBLE d'Eure-et-Loir ! (Données 2024) – rang 20 au niveau de l'académie. L'IPS moyen des écoles publiques de Dreux est de 85.9, l'IPS moyen des écoles REP+ de Dreux est de 82.7.

L'Assemblée des personnels demande qu'une délégation soit reçue et charge le syndicat FO de déposer un préavis de grève du mercredi 5 février au vendredi 4 juillet 2025. En effet, l'assemblée se garde la possibilité d'user de son droit de grève si elle n'obtient pas satisfaction de ses revendications. Rassemblement est prévu le jour du CSA.

Mercredi 5 février

9h45 devant les grilles de l'Inspection :



10h dans le hall de l'Inspection, devant la porte donnant accès au CSA :



Motion adoptée dans le hall de l'Inspection académique le 5 février par les enseignants de l'école St Exupéry de Dreux, avec le SNUDI-FO

Nous, enseignants de l'école St Exupéry de Dreux, rassemblés ce jour dans les locaux de l'Inspection d'Académie à l'occasion du « C.S.A. » exigeons plus que jamais :

**L'annulation de la fermeture de classe prévue à nouveau dans la carte scolaire.
Décision immédiate de classement de notre école en REP+**

Nous avons demandé à être reçu en délégation par le CSA-SD.

Nous avons essuyé un refus méprisant exprimé en ces termes : « *Nous ne recevrons pas la délégation. Nous ne sommes pas dans une république bananière* »

Nous n'acceptons pas.

Ces termes traduisent le plus profond mépris pour nous, pour notre école, pour toute la population de notre quartier parmi les plus pauvres de France, traité comme une « colonie » ou une « république bananière ».

Nous décidons

1/ d'informer les parents et la population de la situation

2/ de constituer une délégation au ministère, à Paris, afin d'obtenir enfin ce classement REP+. Nous demandons aux représentants locaux de nos syndicats de nous accompagner et aux syndicats nationaux de nous accueillir à Paris.

Adopté à l'unanimité à mains levées le mercredi 5 février à 10h20

**Ecole de Dangeau : Non à la Fermeture de la 4^{ème} Classe.
Le Snudi-FO soutient l'Assemblée des enseignants, des parents et des élus !**

Mobilisés contre la fermeture d'une classe



Le **Snudi-FO 28**, syndicat des enseignants et AESH du 1^{er} degré est contacté par les parents d'élèves de Dangeau ; une classe est menacée de fermeture !

Le **Snudi-FO 28** participe à l'assemblée du 6 février qui réunit tous les personnels de l'école, Monsieur le Maire et 50% des familles de l'école.

L'assemblée discute de la situation, de la dégradation des conditions de travail et de l'enseignement qui découlera évidemment de la fermeture. L'assemblée détermine les revendications :

NON A LA FEMETURE D'UNE CLASSE !

CONSTITUTION D'UN RASÉD COMPLET !

L'assemblée discute des moyens de faire aboutir les revendications, elle décide de demander une audience auprès de la direction départementale de l'Education Nationale au cours de laquelle sera déposée la pétition qui au soir du 6 février recueille déjà 400 signatures !

Face à la menace de fermeture d'une des quatre classes existantes de l'école primaire de Dangeau, à la rentrée 2025-2026, les parents d'élèves ont exprimé leur opposition, jeudi, avec le soutien de la municipalité, représentée par le maire Olivier Houdy.

« Nous ne pouvons nier une décrue démographique, mais une école qui se meurt, c'est tout un village qui dépérit. Nous avons déjà subi une fermeture de classe il y a trois ans, mais nous avons tellement investi dans la rénovation

de l'établissement et des classes qu'une nouvelle fermeture me semble totalement inconcevable », souligne Olivier Houdy.

Triple niveau

Les enseignantes présentes et le représentant syndical ont également alerté sur les difficultés pédagogiques qu'entraînerait cette suppression : « Nous ne pouvons pas assurer une continuité des apprentissages efficace avec des classes à triple niveau. Et nous ne pourrions accueillir des élèves de très

petite section ou ceux de la fondation Chevallier Debeausse d'Alluyes. Actuellement, 33 % des élèves présentent des besoins particuliers et nécessitent un accompagnement individualisé et différencié. »

Ils ont aussi pointé les failles du soutien spécialisé, rappelant que le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est insuffisant : « Il faut attendre un an pour un rendez-vous avec un psychologue scolaire, et nous manquons d'un enseignant spécialisé op-

tion G, indispensable pour encourager les enfants dans la communication, la confiance, l'estime de soi et l'apprentissage. »

Pour faire entendre leur voix, les parents d'élèves ont lancé une pétition en ligne sur change.org et installé des banderoles à l'entrée de l'école.

Une demande d'audience à l'Inspection académique va être déposée et d'autres actions d'ampleur sont en préparation après les vacances d'hiver afin de poursuivre la mobilisation. ■